

---

## La vie paysanne de la Brie au XII<sup>e</sup> siècle d'après le Roman de Renart, branche 9

Suite de la Conférence de Mlle Paule Constant (Voir Bulletin n° 13, p. 5)

Voici donc ce récit assez naïf, où il ne faut guère chercher de vraisemblance, à peine une leçon de morale sur le danger de s'attaquer à plus malin que soi et la nécessité de respecter la parole donnée. Mais son mérite essentiel est de nous mettre sous les yeux, par maints détails, la vie du « vilain » briard au temps lointain des Comtes de Champagne.

Liétard est donc Serf de Thibaut III ; il travaille dur :

« Bien encore était long le jour ;  
Mais repos, aise ni séjour  
Ne charme vilain, ni ne .plaît.  
Il ne veut dans son lit arrê  
Tant qu'un peu soit le jour paraître »

Sa femme, qui file à la maison, n'admet pas non plus l'on perde son temps : annonçant l'arrivée de Renart,

« Il trouve, filant, Brunmatin,  
Vous laissez le travail trop tôt  
Dit-elle, en colère aussitôt. »

Et lui de répliquer

« Je ne suis pas encor si fou  
Pour perdre le matin chez nous. »

Quand Renart a volé les courroies, Liétard se lamente surtout sur sa journée perdue

« Il me prend ce dont j'ai besoin »  
« Il sait que le marché est loin »  
(est-ce Nangis ou Provins dont il s'agit?).  
Malgré moi je dois m'arrêter,  
Las ! moi qui m'arrêter ne puis,  
Ni reposer ni jour ni nuit. »

C'est l'éternel écho des plaintes du paysan sur la dureté de son labeur ; on voit même se profiler la silhouette campagnarde au pas lourd, il se dépeint lui-même

« Moi qui suis tordu des deux branches »,

sa démarche lente, un peu déjetée par l'habitude du labour ne le mènera pas vite au marché. Mais son travail lui rapporte. L'auteur nous le dépeint :

« Un vilain qui moult eut d'avoir » ;

lui-même assez souvent parle de son bien auquel il tient fortement :

« J'étais venu, d'un grand néant  
À quelque chose en dix ans,  
Car j'avais eu deniers sonnants  
Environ cent livres ou plus  
Sans compter encor le- surplus.

...

Car j'avais plus, à Dieu merci,  
Que n'importe qui près d'ici»

De quoi est faite cette richesse ? Ses bœufs d'abord, 8 bœufs d'attelage.

« huit bœufs à sa charrue avait,  
En la contrée on ne savait  
Meilleurs bœufs qu'étaient les siens ».

On sait même le prix d'un bœuf à l'époque : quand il s'emporte contre Rougeux il s'écrie

« Rougeux, trop êtes ralenti,  
Pour vus j'ai souvent démenti  
Tous les vilains, qui me disaient,  
Quand mes 8 bœufs ils méprisaient,  
Que je n'aurais jamais de vous,  
Si j'étais d'argent sans un sou,  
Vingt et deux sols du Sieur Durant.  
Et je leur disais en jurant,  
Pour vérité que je ne mente,  
Que j'e n'en accepterais trente  
Ni même trente-deux au marché »

Naturellement il s'agit de sous d'or, et la perte d'un bœuf est lourde pour un fermier en 1200 comme aujourd'hui

« C'est pourquoi je suis si dolent  
Car le dommage en est très grand »

Sa richesse est faite aussi des produits de la ferme.

« Terres et vignes et bœufs et vaches,  
Froment et vin, lait et fromages »

La basse-cour comporte, le coq Blancart, les dix poussinets,

« Chapons et gélines et coqs »

plus loin Renart le régale

« Oie et chapon, coq blanc et noir  
Et poussinet et gras oison. »

Nous voyons aussi le brave âne Timert, le cheval, la charrette ; et la façon dont il dépèce et sale l'ours nous indique l'habitude de tuer et saler le psrc. Mais Liétard est assez avare ; son curé nous le présente

« Serré, économe et chiche »  
Le boeuf est

« Lourd de travail et assez maigre »  
car « le vilain était dur et aigre».

Il est assez habile à tromper ; garder par ruse ce qu'il a promis ne le gêne nullement : il n'est attrapé que par plus finaud que lui, seulement on ne s'y fie guère. L'ours se souvient

... « d'un vilain »  
« Qu'un jour sa foi me mentit  
Et jamais ne s'en repentît, »  
« Car on ne peut pas obliger  
Un vilain, ni le contraindre !  
Il semble qu'échappé il soit,  
Quand on veut le croire sur foi  
Fou est qui par foi le contraint  
S'il le peut d'une autre manière ».

Le seigneur lui-même ne veut :

« S'il prend son vilain et l'enserme  
Pour une amende ou pour la taille  
Que le vilain quitte s'en aille  
En donnant parole seulement. »

Sa femme, nous l'avons vu, est encore plus rusée que lui. Dans l'ensemble nous apparaît donc la vie d'une ferme assez prospère, avec sa basse-cour et ses trois chiens, ses bœufs de labour, l'âne, le cheval et la charrette. Tout travaille dans la maison, le fermier, sa femme, ses enfants et le valet fidèle.

Toutes sortes de détails familiers se révèlent à nous : la plaine étend ses « essarts » fertiles à la terre lourde,

« Les 7 bœufs ne peuvent tirer  
Car la terre est trop lourde et dure »,

Dans la cour le coq blanc gratte le fumier

« Renart sachez bien vraiment,  
Vous ne devriez avoir cure  
De Blancart qui a la chair dure  
Et qui ne mange rien qui vaille,  
Rien que ce qu'il prend dans la paille »

Un peu plus loin

« Il est bien maigre et bien menu,  
Car il ne mange pas assez  
Hors ce qu'il ramasse au fumier  
Trop est chétif, n'a que les os,  
C'est la plume qui le fait gros,  
Huit jours ou quinze le laissez  
Tant qu'il ait un peu engraisé. »

Brunmatin, en bonne cuisinière, précise

« Et il ne sera jamais cuit  
En un jour et en une nuit. »

Nous ne voyons pas tuer le porc, mais la façon dont on accommode l'ours est certainement empruntée à l'abattage du cochon familial. Renart conseille

« Et le couteau de bonne forge  
Plante-lui par-dessous la gorge.  
Fais-le entièrement saigner,  
La chair vaudra mieux- a manger »

Enfin on va le saler.

« De son couteau il le dépèce  
En son lgis, et chaque pièce  
Il fait laver dans l'eau bien claire  
Par Constancette et par sa mère.  
Le saloir où sont les morceaux  
En une huche il le dépose. »

Que faire de sa peau ?

« Très bonne cape » dit Renart,

Et quand c'est à son tour d'être dupé, Brunmatin se réjouit d'avance de la fourrure qu'elle vendra.

« Ils lui dépèceront la peau  
Et lui feront rouge chapeau,  
Sa peau vaudra, comme je crois,  
Plus de 7 ou 8 sols, ma foi,  
Car elle est de bonne saison. »

Une seule ombre apparaît au tableau de la vie, en somme prospère du vilain Liétard, c'est la peur du Seigneur. Maintes fois revient cette terreur de la justice Seigneuriale qui ne semble pas badiner avec les infractions au droit de chasse. La venaison est au seigneur ; les gens

« Sont en cette forêt venus. »  
« Elle est au comte toute quitte  
« Et à tout le monde interdite  
« Sauf au seul comte et à ses gens.  
« Si un autre y allait chassant,  
« Le comte le ferait tôt pendre.  
« Jamais ne l'en pourrait défendre  
« De ses amis force ou noblesse,  
« Avoir, prière, ni promesse ».

Renart prévient charitablement le vilain : quand il aura tué l'ours

« De nuit mène-le au repos,  
Car dommage il y aurait tôt,  
Si le Comte venait savoir  
Il te prendrait tout ton avoir »

Liétard prend ses précautions, nous avons vu l'équipée nocturne.

« Pour un empire il ne voudra  
Qu'aucun de ses voisins ne sût  
Qu'en son cellier de l'ours il eût. »

Il confie à sa femme

« S'il venait à être aperçu  
Ou du Comte ou d'un de ses gens,  
Ce n'est bien ni l'or ni l'argent  
Qui nous garderait du malheur ».

Enfin ce n'est que la crainte des révélations de Renart qui fera céder le vilain et qui mettra fin à la lutte ; ce n'est qu'à cette crainte qu'il sacrifiera ses 3 chiens et ses volailles, Renart le sait bien.

« Coquin, fait-il, par quelle raison  
As-tu en sel la venaison  
Qui fut prise au défi du Comte.  
Je te ferai mourir de honte  
Aucun ne te pourra défendre.  
Certes, je te ferai bien pendre  
Au plus haut chêne de ce bois,  
Car je vais m'en aller tout droit  
Au Comte ou à ses forestiers,  
Et si tu avais cinq setiers  
D'écus à donner en amende  
Ils ne feraient qu'on ne te pende,

« Le Comte volontiers détruit  
Celui qui chasse sans conduit (permis)  
Au bois et sa venaison vole. »  
Liétard tremble à ces paroles.

C'est aussi par les mêmes raisons qu'il convainc Brunmatin, plus récalcitrante,  
pur céder sa volaille

« Il pourrait trop cher nous coûter  
S'il allait au Comte conter  
Qu'au bois j'ai sa venaison prise.  
Vite il ferait de moi justice,  
Je serais brûlé ou pendu.  
Je ne serais pas défendu  
Par argent, ni par rien qui soit,  
Et nos enfants chassés seroient.

Ces passages si nombreux ont un accent frappant d'authenticité ; leur répétition, leur longueur montrent chez le vilain la force de cette crainte du seigneur et l'autorité toute puissante de ce dernier sur la vie de ses serfs. La pendaison, le feu, l'exil, la ruine sont les menaces toujours suspendues sur la tête du braconnier ; il fallait qu'elles fussent bien fortes pour s'opposer à la tentation si vive qu'offre le gibier rôdant sans cesse dans les champs du pauvre vilain.

Ainsi se montre à nous, à travers ce vieux texte, la vie de Liétard le vilain en l'an 1200. Nous semble-t-elle si différente de celle de n'importe quel fermier briard d'aujourd'hui ? Les choses de la terre gardent à travers les siècles et les bouleversements sociaux leurs tranquilles traditions. La ferme avec sa basse-cour, son fumier, son saloir dans la huche, son clos ceint de haies vives, est toujours semblable à elle-même à travers nos campagnes ; combien de lieux par ici s'appellent encore « Les essarts » ? Qui n'a entendu le fermier briard se plaindre en certains coins de la lourdeur de sa terre, et appeler « terres fortes » ce que Liétard nommait « les forts lieux » ? Combien de familles « Liétard » demeurent encore dans nos villages, et combien de paysans se rendent encore à la « foire de mai », celle de La-Ferté-Gaucher ? celle de Coulommiers ? où Liétard devait acheter son bœuf, et qui reste toujours la grande réjouissance de printemps. Le langage même se retrouve ; on aime au village appuyer ses dires sur quelques proverbes sentencieux qui sont les résumés de la sagesse ancestrale, et ceux de Liétard n'ont cessé de se transmettre de bouche en bouche :

« On dit qu'un échaudé l'eau craint ».  
« Tant gratte chèvre que mal gât »,  
« Il ne sait ce qu'à l'œil lui pend »,

Bien sûr l'évolution des temps a rendu Liétard maître de sa terre ; il ne craint plus le seigneur ; il chasse lui-même le renard et, sinon l'ours, du moins le sanglier nuisible à ses récoltes. Il braconne certainement encore un peu sur les terres du châtelain voisin, mais les risques sont sans commune mesure avec ceux qui effrayaient le pauvre Liétard.

Celui d'aujourd'hui comme l'autre, travaille dur à longueur de journée, entasse soigneusement, non des sols, ou des livres, mais les billets de banque ou les Napoléons. Et si maintenant la plaine de Provins retentit souvent du bruit des tracteurs, ou même des moissonneuses-batteuses américaines, on y rencontre certainement plus souvent encore le paysan marchant lourdement dans son sillon derrière le traditionnel attelage des 8 bœufs du « vilain Liétard ».

Ainsi, par un détour singulier, nous venons de retrouver, dans un vieux texte contemporain des Croisades, distraction d'un bon curé de campagne qui se piquait de littérature, les traits les plus typiques de nos paysans briards, leurs qualités et leurs défauts, leurs soucis et leurs ruses, leurs habitudes et leur langage. Et c'est peut-être pour cela que la terre française, à travers le temps et les vicissitudes diverses, ce maintient toujours fidèle, grâce à ses serviteurs obstinés qui font sa richesse et sa force.